



TFP APS

-  Présentiel
-  175 Heures
-  10 personnes max
-  Nous contacter

PUBLIC

Toutes personne souhaitant devenir Agent de Prévention et Sécurité.

LIEU

En présentiel

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur le terrains et possédant les compétences correspondantes au domaine de formation.

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

- Niveau de français correspondant au B1 (tests réalisés au centre)
- Etre âgé de 18 ans minimum,
- Avoir un casier judiciaire vide
- Avoir une autorisation préalable en cours de validité délivrée par le CNAPS (nous consulter)

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Titre à finalité professionnelle "Agent de prévention et de sécurité" est une certification professionnelle qui vise à former des individus capables d'assurer la sécurité et la prévention des risques au sein d'organisations variées. La formation validée permet l'obtention de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité délivrée par le CNAPS et nécessitera une remise à niveau tous les 5 ans.

🎓 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Devenir Agent de Prévention et Sécurité (APS)

☰: CONTENU

- UV 1 : SECOURISME :

Intervenir face à une situation d'accident

Alerter les secours^[L]_[SEP]

Secourir les victimes

- UV 2 : Environnement JURIDIQUE :

Connaitre le livre VI du code de la Sécurité intérieur parties législatives et règlementaires^[L]_[SEP] Respecter la déontologie professionnelle

Connaitre les dispositions utiles du code pénale

Application de l'article 73 du code de procédure pénale

Maitriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

Connaitre les principe de la République française

- UV 3 : Modules gestion des conflits :

Etre capable d'analyser les compétences conflictuels

Etre capable de résoudre un conflit

- UV 4 : Module Stratégique :

Connaitre les outils de transmission

Savoir transmettre des consignes

Réaliser une remontée d'informations

- UV 5 : Module prévention des risques incendie :

nitiation au risque incendie

Appréhender le phénomène incendie

Connaissance des mesures de prévention

Acquisition des consignes

- UV 6 : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métiers :

Application de l'art. 73 du code de procédure pénale

Application de l'art. 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

- UV 7 : Module sensibilisation aux risque terroristes :

Compétences opérationnelles spécifiques concernant la prévention des risques terroristes

Savoir réagir face à une attaque

Apprendre à secourir

•UV8 : Module professionnel :

Maîtriser la communication et la transmission d'informations et de consignes

Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS

Savoir contrôler les accès

Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité

Rondes de surveillance et systèmes de contrôles des rondes

•UV 9 : Module Palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages :

Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

•UV 10 : Module surveillance par moyen électroniques de sécurité :

Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection

•UV 11 : Module gestion des risques :

Maîtrise la gestion des alarmes

Protéger le travailleur isolé

Sensibilisation au risque électrique

•UV 12 : Module événementiel spécifique :

Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation

Identifier les acteurs d'un événement

Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

•UV 13 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées :

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

•UV 14 : Module industriel spécifique :

Evaluer les risques professionnels

Situer le risque industriel majeur au sein des ICPE

Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques

Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la palpation et au stockage de produits dangereux

▶ MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique s'appuie sur des contenus théoriques par PPT, des vidéos, des analyses de cas, des mises en situation et des échanges.

Une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un écran tactile interactif.

Un PC pédagogique

Matériel nécessaire à la mise en situation

🔍 MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- UV 1 : Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation de l'INRS. Un candidat déjà titulaire du SST devra suivre le module et repasser la validation.
- UV2 à UV 11 : 103 QCU- (45' par questions). Durée de validité des UV 5 ans, si Note \geq : L'UV est acquise, si note entre 8 et 12, le candidat est ajourné et pourra se représenter à une nouvelle session d'examen. Si note en dessous de 8, le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module.
- UV 13 à 14 : Mise en situation pratique sur 2 contextes professionnelles tirés au sort par le candidat (un scénario PC + un scénario ordinateur). Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation.

→] MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permettra :

- D'analyser les besoins et d'ajuster le contenu aux profils et situations des stagiaires .
- De vérifier les prérequis.
- D'identifier les situations de handicap nécessitant des adaptations.

Dates et horaires des prochaines sessions : Nous contacter

→] ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), SécuPFormations s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

CONTACT

SécuPFormations

Sonia PERRU

Directrice

soniperru@secupformations.com

06.25.54.51.47

Version

14/11/2023

SécuPFormations – 1505 Allée Val Guiers 73330 BELMONT TRAMONET – 06.25.54.51.47 – soniaperru@secupformations.com –
www.secupformations.com

SIRET : 98081778700016 – RCS Chambéry – Code APE 85.59A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730280673 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes

Autorisation CNAPS : FOR-073-2029-07-17-20240938885 – Agrément préfectoral : 73.15